



Rabat, le 16 septembre 2020

### Communiqué de presse

## Premier Rapport Annuel au titre de l'année 2019 et rapports thématiques détaillés Conférence de presse à distance – 17.09.2020

---

L'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption a publié son premier Rapport Annuel au titre de l'année 2019, accompagné d'un ensemble de rapports thématiques détaillés (au nombre de 10), qui viennent consolider l'aboutissement de plusieurs chantiers fondamentaux et travaux structurants la projection vers une nouvelle phase de lutte contre la corruption au Maroc, et de promotion des valeurs de probité, de transparence et de la bonne gouvernance dans notre pays. Un horizon orienté par une vision stratégique qui favorise la complémentarité institutionnelle et le maillage entre les acteurs, et projette le processus de transformation et de construction des fondements institutionnels et juridiques de l'Instance, et de développement de ses capacités et de ses moyens d'intervention, pour assurer les conditions d'un accomplissement optimal de ses actions, conformément aux dispositions constitutionnelles en relation.

La publication de ces rapports intervient dans une étape de transition marquée, d'une part, par des enjeux et des défis cruciaux en matière de lutte contre la corruption au sens le plus large, qui constitue un fondement indispensable pour bâtir le Nouveau Modèle de Développement auquel Sa Majesté Le Roi a appelé. Une transition qui, d'autre part, consacre le processus d'évolution des missions et attributions de l'Instance, dans la perspective de promulgation de la loi 46.19 et la mise en place de ses organes de gouvernance.

Et comme évoqué dans le mot d'ouverture du Président de l'INPPLC, ce rapport concourt notamment à « la mise en place du référentiel et des fondements du cadre global adopté par l'Instance en vue de structurer et de renforcer ses capacités d'intervention et lui permettre de contribuer significativement au changement de cap visé pour un nouvel horizon de mobilisation, de prévention et de lutte contre la corruption dans notre pays, sur la base d'une approche de complémentarité et d'articulation forte entre les institutions concernées, comme orientation fondamentale pour l'atteinte des objectifs escomptés ».

Le rapport de l'Instance, dont la volumétrie avoisine les 200 pages, est structuré autour de 6 axes principaux articulés comme suit :

- **Premier chapitre**, consacré au diagnostic et à l'approfondissement de la connaissance objective du phénomène de la corruption ;
- **Deuxième chapitre**, qui capitalise sur les acquis et fait le bilan de la période d'activité de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC) ;
- **Troisième chapitre**, met en lumière le rôle clé qui revient à l'INPPLC dans le renforcement de l'arsenal juridique et institutionnel de prévention et de lutte contre la corruption et l'ouverture sur les horizons visés pour le modèle de développement souhaité pour le Maroc ;

- **Quatrième chapitre**, met en exergue les efforts consentis sur la période pour structurer l'Instance et mettre en place des mécanismes de gestion et les bases de sa gouvernance ;
- **Cinquième chapitre**, expose les missions de l'Instance en termes de supervision, de coordination et de coopération institutionnelle en matière de lutte contre la corruption ;
- **Et sixième chapitre**, cible la mise en œuvre du rôle de force de proposition de l'Instance, chargée d'émettre des avis et de formuler des recommandations sur les sujets en relations avec ses domaines d'intervention.

Le Rapport Annuel 2019, à travers les six chapitres qui le composent, renvoie vers une série de rapports thématiques détaillés, pour approfondir et préciser certains de ses axes. Lesquels rapports thématiques, constituent la quintessence des différentes études et analyses qui ont été réalisées sur la période couverte par le Rapport Annuel, et reprennent de manière plus détaillée les axes principaux dudit Rapport.

A cet effet, l'INPPLC organise en date du jeudi 17 septembre à 11h00, une conférence de presse à distance pour laquelle l'accès est établi à travers le lien électronique suivant : <https://visioconf.inpplc.ma/b/ins-170-fhc-czn>